

Au moment opportun

Al-Balagh, 23 août 1945.

Les Égyptiens ont devant eux un temps si vaste qu'il leur permet de dormir, ou de s'abandonner au sommeil, de prendre le repos dont ils ont besoin et celui dont ils n'ont pas besoin, et de se consacrer à leurs affaires urgentes, s'ils en ont, et à leurs affaires de longue haleine, s'ils en ont, avant même que la question des droits égyptiens ne soit soulevée — l'amendement du traité, l'évacuation, et le règlement de la question soudanaise.

Les Égyptiens ont devant eux un temps si vaste en toute mesure qu'ils peuvent y travailler ou n'y point travailler, y être sérieux ou y plaisanter, s'y unir ou s'y désunir, s'y prendre les uns les autres au collet, s'y lancer des accusations, s'y traiter de noms, un temps où les quelques-uns peuvent tyranniser le grand nombre, et où le grand nombre peut se plaindre des quelques-uns, où les puissants peuvent regarder les faibles comme chose sans importance, et où les faibles peuvent regarder les puissants comme des hommes au cœur dur et au foie épais, ignorant la douceur comme la bonté, et étrangers à la pitié comme à la compassion.

Les Égyptiens ont devant eux un temps si vaste qu'il leur permet tout cela, et plus que tout cela, et autre chose encore que tout cela, de ce que nous connaissons et de ce que nous ne connaissons pas, et de ce qui ne nous vient même pas à l'esprit — tout cela avant même que la question des droits égyptiens ne soit soulevée. Car le président du Conseil égyptien a déclaré au Parlement égyptien qu'il ne faillira pas sur ces droits eux-mêmes, et qu'il ne tardera pas à entrer en négociation dès que l'occasion se présentera, et le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères a déclaré à la Chambre des communes britannique qu'il ne peut rien dire pour l'instant sur la question égyptienne, qu'il a lu la déclaration faite par le président du Conseil égyptien au Parlement égyptien, et que le gouvernement britannique étudiera, au moment opportun, l'amendement du traité dans un esprit de bonne volonté et de considération pour les intérêts des deux parties. Et là s'est arrêtée l'affaire : notre gouvernement attend, sans faillir dans son attente, et notre alliée attend le moment opportun, promettant de peser les intérêts des deux parties quand ce moment opportun viendra, et ne pouvant rien dire de plus pour l'instant.

Que veulent savoir les Égyptiens ?! Que veulent faire les Égyptiens ?! Que veulent dire les Égyptiens ?! Ils ont appris que le Wafd a envoyé un mémorandum au gouvernement britannique, réclamant avec insistance l'amendement rapide du traité et la restitution des droits à leurs véritables titulaires ; mais le Wafd n'est pas un gouvernement — c'est un peuple, et les peuples peuvent parler si on le leur permet, mais leur parole peut être entendue ou ne pas l'être, peut être prise en compte ou être négligée ; et ils ont appris que leur propre gouvernement a choisi d'attendre, a préféré la patience, et a choisi de rester calme et serein jusqu'à ce que les négociations viennent le chercher, et que les Britanniques l'invitent à engager la conversation.

Et sachez que les Britanniques attendent le moment opportun, et que cette affaire du moment opportun est entre les mains de Dieu, l'un des secrets de l'invisible, que nul ne peut prédire comme proche ou lointain, ni annoncer comme imminent ou éloigné ; il ne reste donc aux Égyptiens, après tout cela, qu'à s'occuper de divertissement et de jeu, de plaisanterie et de passe-temps futiles, à se moquer des anecdotes amusantes et à rire des incidents curieux, se fâchant tantôt et se contentant tantôt — mais s'ils se fâchent, leur colère est comme ce feu qui s'embrase dans le papier, qu'un souffle d'air suffit à éteindre ; et s'ils se contentent, leur contentement est de la plus légère, de la plus délicate espèce, apparaissant sur les visages et se dessinant sur les lèvres, puis passant comme passe la brise.

Oui ; il ne reste aux Égyptiens qu'à vivre cette existence satisfaite et douce à laquelle ils sont habitués et qu'ils affectionnent, où il n'y a ni peine ni effort, ni difficulté ni fatigue — elle est simplement nourriture pour qui trouve la nourriture, et faim pour qui ne trouve rien ; elle est bonheur pour qui le bonheur est accordé, et misère pour qui la misère est imposée ; elle est acceptation du destin, son bien et son mal, son doux et son amer tout ensemble, soumission au décret qui est écrit, et abandon à ce que les jours apporteront — et que voudriez-vous de plus que fassent les Égyptiens, quand celui qui vole d'une aile réussit, et celui qui se résigne trouve son repos ?

Les ailes des Égyptiens ont été rognées depuis longtemps, si bien qu'ils ne peuvent plus voler qu'à la façon d'une poule — s'élevant pour retomber, leurs ailes battant en vain, battant pour retomber, battant seulement pour qu'on entende leur battement, et c'en est déjà bien assez de mal à entendre. Que voudriez-vous de plus que fassent les Égyptiens ? Le peuple a formulé sa demande, et personne n'y a répondu ; le

gouvernement a dit qu'il n'avait rien demandé pour l'instant ; et l'alliée a dit qu'elle y réfléchirait quand le moment opportun viendrait — il ne reste donc à la poule qu'à se hâter tantôt et à traîner tantôt, s'attardant entre les deux pour picorer ici ou là quelque grain qu'elle trouve, remplissant l'air autour d'elle de ce caquetage qui assourdit les oreilles et ne lui sert absolument à rien.

Ainsi l'ont voulu les circonstances, ainsi en a décidé le destin, et à cela ont abouti les efforts déployés depuis l'issue de la dernière guerre — des efforts qui ont envoyé certains hommes à Malte et d'autres aux Seychelles, et en ont jeté d'autres encore dans l'obscurité des prisons. Et à cela ont abouti aussi les efforts déployés durant la plus récente guerre, en fait de fidélité au pacte et de loyauté à la promesse, d'abnégation, de renoncement aux commodités, d'endurance de toute sorte de privation, d'exposition au danger et de supportation des terreurs.

À cela ont abouti les efforts déployés en aide à notre alliée — que dis-je, en aide aux Alliés tout entiers — et à cela ont abouti les promesses qui nous ont été prodiguées sans mesure, et à cela a abouti la reconnaissance de cette dette de gratitude. Tout cela n'a abouti qu'à ceci : que les Égyptiens, en regardant autour d'eux, se trouvent gouvernés contre leur propre gré, dirigés contre leurs propres désirs, leurs quelques-uns dominant leur grand nombre, soumis à l'autorité de l'état de siège alors même que les causes de l'état de siège ont cessé d'exister, contraints au silence quand ils veulent parler, et à l'immobilité quand ils veulent bouger, presque contraints au contentement quand ils veulent se fâcher, et au rire quand ils veulent pleurer — puis les Égyptiens regardent encore, et trouvent que le destin ne se contente pas de leur malheur dans leur vie intérieure, mais ajoute à ce malheur la déception de leurs espoirs dans leur politique extérieure également. Leur propre gouvernement ne veut rien faire d'autre qu'attendre, et le gouvernement de leur alliée ne peut rien dire ni rien faire avant que le moment opportun n'arrive — et le moment opportun est l'un des secrets de l'invisible.

Et le destin cruel, et la fatalité violente, et le malheur le plus exécrable ont voulu que cette tragédie fût scellée précisément par cette déclaration prononcée hier à la Chambre des communes britannique, et que cette déclaration fût diffusée aux Égyptiens le matin même du jour où ils commémorent la mort de Saad — que Dieu ait son âme.

Au matin du jour où ils commémorent la mort de ce grand homme, qui a allumé le feu de la révolution égyptienne et s'y est consumé, qui a

supporté des terreurs pour elle, et qui est allé pour elle à Malte, aux Seychelles et à Gibraltar ; au matin de ce jour où les Égyptiens commémorent la mort de ce grand homme, qui incarne leur révolte contre l'injustice et leur revendication du droit, leur attachement à la dignité et leur jalouse garde de l'honneur, et leur rachat de la liberté par leurs vies mêmes et par leurs biens.

Au matin de ce jour où les Égyptiens commémorent la mort de Saad, et de ceux qui sont tombés en martyrs répondant à l'appel de Saad, les journaux diffusent aux Égyptiens que le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères a déclaré à la Chambre des communes qu'il a lu la déclaration faite par le président du Conseil égyptien au Parlement égyptien, et qu'il attend le moment opportun. Et pourquoi pas ? Le président du Conseil égyptien lui-même a dit qu'il attend le moment opportun — voudrions-nous que les Anglais soient plus égyptiens que les Égyptiens eux-mêmes ! Voudrions-nous que le secrétaire d'État britannique soit plus impatient de voir justice rendue à l'Égypte que ne le sont le président du Conseil égyptien et le Parlement égyptien eux-mêmes ?! Il ne faut donc pas blâmer le président du Conseil — il n'a dit ce qu'il a dit qu'après avoir consulté ses collègues, qui ont approuvé son plan et approuvé ses paroles. Et il a dit ce qu'il a dit à la Chambre des députés, et la Chambre l'a entendu, et un petit nombre de ses membres en ont discuté avec lui, et la Chambre est passée à l'ordre du jour — et il en fut de même au Sénat.

Ainsi l'époque présente tout entière est complice du président du Conseil dans ce qu'il a dit, complice de lui dans ce qu'il a fait et dans ce qu'il n'a pas fait, complice de lui dans l'attente, et complice de lui dans cette politique qui consiste à « gagner du temps » — comme le dit Sidqi Pacha.

Les Égyptiens attendent, il n'y a donc pas de mal à ce que les Anglais attendent aussi — attente en Égypte et attente en Grande-Bretagne —, tandis que d'autres nations se hâtent d'atteindre leurs buts et de réaliser leurs espoirs, obligeant le monde à penser à elles et à les regarder avec soutien et admiration, leur offrant toute l'aide et toute l'équité qu'il peut leur offrir.

Je ne sais ce que le président du Conseil pourrait dire aujourd'hui à l'esprit de son chef Saad — si l'esprit de son chef Saad venait à lui apparaître — s'il lui rappelait que l'Égypte a connu, dans l'après-guerre précédente, des positions bien différentes.

Mais le malheur ne s'est pas arrêté là, car l'Égypte doit boire la coupe jusqu'à la lie, et goûter la moquerie du destin jusqu'à son extrême amertume ; car le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères ne s'est pas contenté de tourner le dos aux droits de l'Égypte en attendant le moment opportun — il a aussi parlé des sujets britanniques, et de leur traitement en Égypte après la guerre, et a parlé des tribunaux militaires auxquels sont soumis tous les résidents d'Égypte, sujets britanniques compris. Il a parlé de tout cela, et nous a informés de deux choses extrêmement graves que nous ignorions totalement.

La première : que les circonstances d'urgence qui avaient rendu nécessaire la création des tribunaux militaires ont cessé d'exister, de sorte qu'il ne reste d'autre choix que d'abolir ces tribunaux militaires. Dieu soit exalté ! Quand donc ces circonstances d'urgence ont-elles cessé ?! Il nous faut recevoir la nouvelle de leur cessation de Londres et de la Chambre des communes britannique. La seconde : que le gouvernement britannique négocie avec notre propre gouvernement au sujet des droits des sujets britanniques résidant en Égypte. Dieu soit exalté ! Et qu'attend donc le gouvernement égyptien pour négocier avec le gouvernement britannique au sujet des droits des Égyptiens résidant en Égypte ?! Quant à l'ambassadeur britannique, il n'a pas attendu qu'une occasion se présentât pour négocier avec le gouvernement d'al-Nokrachi Pacha l'abolition de l'état de siège en ce qui concerne les sujets britanniques. Mais al-Nokrachi Pacha lui-même attend qu'une occasion se présente pour parler à l'ambassadeur britannique de l'amendement du traité, de l'évacuation, et du Soudan. Rien d'étonnant à cela, car l'ambassadeur britannique ne craint rien en négociant avec al-Nokrachi Pacha ce qu'il désire ; mais la situation du président du Conseil égyptien, elle, est tout à fait différente.

Et puis, le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères a dit à la Chambre des communes — sur un ton ferme, non dénué d'une certaine rudesse — que le gouvernement égyptien sait ce qu'il souhaite voir fait au sujet des sujets britanniques résidant en Égypte. Et le sens de cela, dans notre propre langage égyptien, est que les Anglais réclament, pour eux-mêmes, d'être délivrés de l'état de siège en Égypte — chose que les Égyptiens ont réclamée maintes et maintes fois, sans être écoutés, sans être pris en compte, sans être considérés. Mais désormais les Britanniques résidant en Égypte ne seront pas les seuls à être délivrés des tribunaux militaires — n'aurait-il pas mieux valu que nous fussions les premiers à abolir l'état de siège, sans qu'on nous le demandât ?

N'aurait-il pas été plus honorable pour nous d'abolir l'état de siège en déférence à la volonté du peuple égyptien ?

Les Égyptiens commémorent aujourd'hui la mort de Saad et la mort de ceux des martyrs qui sont morts avec lui ; combien il siérait à certains Égyptiens de s'affliger, de s'attrister et d'avoir honte devant l'esprit de Saad — car l'esprit de Saad méritait de voir l'Égypte, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, en meilleur état qu'elle ne l'est aujourd'hui.